



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2016, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC. hceres-02037722

HAL Id: hceres-02037722

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037722>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Géographie et aménagement* vise à offrir une formation académique complète en géographie, adossée à une ouverture vers les autres sciences humaines et sociales. Elle prépare à une insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement, de l'urbanisme ou de l'aménagement principalement, même si d'autres débouchés sont mentionnés comme les métiers du patrimoine, du journalisme, ou de la fonction publique généraliste.

La licence *Géographie et aménagement* est une formation récente, ouverte en 2015 et issue d'une licence commune *Histoire-géographie*. Les enseignements ont lieu à Nouméa.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Géographie et aménagement*, logiquement liée à la situation d'isolement géographique de l'île, et aux impératifs politiques et culturels locaux, comprend une forte orientation vers la culture océanienne à travers la géographie, l'histoire, ou l'anthropologie. Sur le plan disciplinaire, les cours de géographie sont complétés par des enseignements à caractère plus méthodologique (traitement des données, télédétection et systèmes d'information géographique). La formation comporte une ouverture vers d'autres disciplines connexes, principalement l'histoire.

Après une 1^{ère} année de licence (L1) commune à la géographie et à l'histoire, une spécialisation progressive s'impose en 2^{ème} année de licence (L2), et devient totale en 3^{ème} année de licence (L3).

Les débouchés de la licence *Géographie et aménagement* sont principalement les métiers de l'enseignement et de l'aménagement/urbanisme, deux secteurs pour lesquels des interventions de professionnels sont prévues.

La licence commune *Histoire-géographie* comptait environ 130 étudiants en L1 et une quarantaine en L2 et en L3. Les effectifs sont faibles en valeur absolue, mais importants en valeur relative si on les compare à ceux de la licence *Histoire*.

Points forts :

- La formation est cohérente et bien structurée, selon le principe de la spécialisation progressive. Les liens avec les professionnels de secteurs offrant des débouchés paraissent relativement importants. La formation semble attractive si on en juge par les effectifs supérieurs à ceux de la licence *Histoire*.
- L'équipe pédagogique est manifestement investie dans la formation et dans le suivi des étudiants. Les enseignants ont une vue claire sur les atouts de leur formation ainsi que sur ses aspects perfectibles.
- Pour l'avenir, on note un fort volontarisme dans l'utilisation de l'anglais comme langue d'enseignement et de professionnalisation.

Points faibles :

- Il n'y a pas vraiment de dispositifs destinés à aider les étudiants de L1 et à pallier leurs lacunes : on peut s'étonner d'une maquette qui ne prévoit pas de cours spécifiques, spécialement au premier semestre, pour traiter cet aspect, alors même que les faiblesses du public entrant sont bien connues.
- Les stages et les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation sont insuffisants au regard des ambitions d'insertion professionnelle de la licence *Géographie et aménagement*.

- Les instruments de pilotage de la mention sont trop artisanaux et gagneraient à être approfondis. De même, le devenir des étudiants diplômés et surtout, des non diplômés n'est pas connu assez finement.
- Enfin, on peut regretter que cette formation ne développe pas une politique linguistique plus ambitieuse en anglais, vu son environnement et ses enjeux.

Recommandations :

- Il paraît nécessaire de développer au maximum les dispositifs d'aide à destination des étudiants de L1 en difficulté. Un semestre 0 ou un semestre 1 consacré à une remédiation et à une mise à niveau pédagogique pourraient être des pistes à explorer.
- Les stages et les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation pourraient être renforcés.
- Les outils statistiques de suivi des étudiants sont à compléter et à améliorer, qu'il s'agisse du devenir des étudiants diplômés de L3 ou des non-diplômés qui ont quitté le cursus.
- Des instruments de pilotage de la mention plus précis et plus rigoureux pourraient permettre d'intervenir plus rapidement sur certains problèmes et d'agir sur plus de paramètres pour la réussite des étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> vise à offrir une formation académique complète en géographie, adossée à une ouverture vers les autres sciences humaines et sociales. Elle prépare, principalement, à une insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement, de l'urbanisme ou de l'aménagement, même si d'autres débouchés sont mentionnés comme les métiers du patrimoine, du journalisme, ou de la fonction publique généraliste.</p> <p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> offre une formation complète en géographie, avec une ouverture vers d'autres disciplines connexes, principalement l'histoire. Elle comprend une forte orientation vers la culture océanienne à travers la géographie, l'histoire, ou l'anthropologie. Sur le plan disciplinaire, les cours de géographie sont complétés par des enseignements à caractère plus méthodologique (traitement des données, télédétection et systèmes d'information géographique).</p> <p>Après une L1 commune <i>Histoire-géographie</i>, une spécialisation progressive s'impose en L2, et devient totale en L3.</p> <p>Les maquettes révèlent un certain déséquilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), avec des volumes horaires de CM supérieurs à ceux des TD pour la plupart des matières fondamentales (histoire et géographie). Il faut rappeler que les TD sont un moment essentiel de l'apprentissage de la méthodologie, source essentielle de succès au diplôme mais aussi aux concours passés ultérieurement.</p> <p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> est attractive. Ainsi, pour la première année où les deux licences, <i>Histoire</i> et <i>Géographie</i>, étaient séparées, on note un léger avantage quantitatif de la géographie sur l'histoire (67 inscrits en L1 <i>Géographie</i> contre 59 en histoire en 2015), alors que la situation est en général inverse dans les autres universités, avec des effectifs historiens bien supérieurs à ceux des géographes.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'UNC est caractérisée par un grand isolement géographique. L'université française la plus proche, celle de Polynésie française, se trouve à 6 000 km. Il n'y a donc pas de concurrence directe.</p> <p>Un avantage de cette situation d'isolement réside par ailleurs dans la proximité avec les acteurs publics et privés locaux, pourvoyeurs d'emplois pour les étudiants de licence. Les nombreux enseignements orientés vers l'espace océanique dans la licence s'inscrivent dans cette ambition, tout comme la sollicitation d'acteurs locaux pour intervenir dans les cours.</p> <p>Toutefois, le document présentant la licence considère parfois cette situation comme un handicap : « L'éloignement géographique et l'absence de « concurrence » par des formations comparables à un même niveau pourrait conduire à une méconnaissance par les enseignants des réalités universitaires métropolitaines, européennes et même voisines. » (page 5 du dossier d'évaluation fourni par l'établissement).</p> <p>Il est certain que l'enjeu majeur pour cette licence est d'offrir un niveau de formation comparable à celui offert ailleurs dans l'espace français, qu'il soit métropolitain ou ultra-marin. La maquette de la licence semble répondre à cette ambition.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est très réduite, même en tenant compte d'effectifs faibles : deux Maître de conférences (MCF : un en section 21 et un en section 22) et un Professeur agrégé en histoire, trois MCF en géographie.</p> <p>Cela pose des problèmes d'organisation comme en témoignent les très forts sur-services des enseignants en histoire. La situation est moins préoccupante en géographie même si les sur-services sont généralisés.</p> <p>Le département cherche à remédier à cette situation en offrant des possibilités de délégation et de missions mais n'y parvient que partiellement. Il souligne un problème lié à la politique générale de l'université : « Le principal point faible est actuellement l'absence d'une politique clairement affichée de la part de l'Université en matière de rémunération des enseignants extérieurs pouvant intervenir par visioconférence dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE). Il en va de même pour les cours pouvant être podcastés. Faute d'un dispositif clairement établi et de l'acceptation de verser aux principaux acteurs un juste salaire ou de justes droits d'auteur, on se prive d'un outil précieux et capable de réduire notre éloignement. » (page 12 du dossier fourni par l'établissement).</p> <p>Le pilotage de la formation, assuré par environ la moitié des enseignants-chercheurs, semble se faire au plus près des étudiants (réunions de rentrée, visites du campus, accompagnement pédagogique, délégués étudiants présents, par statut, aux conseils du département) : cette gouvernance « de proximité » est un atout pour cette licence.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables. Les taux de réussite faibles sont expliqués par deux facteurs structurels : l'afflux de bacheliers technologiques, ainsi que le décalage du calendrier scolaire local. En effet, certains élèves, après avoir réussi le bac en décembre, passent un premier semestre en Nouvelle-Calédonie avant de partir en métropole à la rentrée suivante.</p> <p>Cependant, indépendamment de ces facteurs structurels, on note une légère augmentation du taux de réussite en L1 (y compris ceux qui réussissent partiellement leur L1) : 54 sur 134 en 2011 soit 40 % ; 72 sur 130 en 2014 soit 55 %. Idem pour la L2 : 52 sur 61 en 2011 soit 85 % ; 37 sur 41 en 2014 soit 90 %. Par contre, le taux de réussite apparaît faible en L3 : 36 sur 51 en 2011 soit 70 % ; 27 sur 40 en 2014 soit 68 %.</p> <p>Le taux de réussite en L3 apparaît particulièrement faible.</p> <p>Le devenir des étudiants diplômés (les inscrits en L3 sont une quarantaine) n'est pas mentionné de façon très précise : le dossier indique qu'un « quart environ des étudiants parvenus en L3 » deviennent enseignants après avoir suivi une formation à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) pour les concours CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ou CRPE (concours de recrutement de professeur des écoles). Un tiers « poursuit des études dans le cadre de master Sciences politiques, Aménagement du territoire, Géographie des risques », ou suit des formations dans les métiers du patrimoine ou du journalisme. Il est évoqué également une insertion par la réussite aux concours administratifs de catégorie A et B. Enfin, « un grand nombre ne donnent aucune nouvelle et donc on ne sait ce qu'ils deviennent ».</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>De manière classique, le lien avec la recherche s'effectue par les enseignements donnés par les enseignants-chercheurs, et par l'assistance aux conférences et aux colloques. On perçoit, dans le contenu même des cours fondamentaux de cette licence, un effort de familiarisation avec les grands thèmes « océaniques » du laboratoire.</p> <p>Les géographes s'insèrent plus facilement dans les laboratoires locaux, qui se concentrent sur l'aire régionale, que les historiens.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation commence par une participation obligatoire à un forum des métiers en L1 et une UE de projet personnel et professionnel au semestre 2.</p> <p>Elle comprend également des visites et des interventions de professionnels de structures comme l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le service d'urbanisme de la ville de Nouméa, la Société Le Nickel (SLN), la Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports Terrestres (DITTT), ou le Syndicat intercommunal du Grand Nouméa (SIGN).</p> <p>Deux UE de préprofessionnalisation sont proposées en option en L3 (l'une pour le premier degré et l'autre pour le second degré) mais il n'est pas précisé si des stages d'observation sont prévus.</p> <p>Ces éléments correspondent aux débouchés offerts par la licence, soit des emplois dans l'aménagement, l'urbanisme, le développement local, ou le développement durable, en plus de l'enseignement.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) insiste sur les compétences acquises plus spécifiquement en géographie qu'en histoire.</p>

Place des projets et stages	<p>La maquette comprend une UE de pratique de terrain (semestre 5) mais elle ne fait pas apparaître de stages.</p> <p>Il n'est pas possible de savoir non plus si les UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement offerts en L3 offrent un stage.</p> <p>Il conviendrait de renforcer la place des stages, que ce soit dans la perspective d'un débouché dans l'enseignement ou pour préparer à une intégration dans d'autres secteurs d'activité (aménagement, urbanisme, etc.).</p>
Place de l'international	<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> ambitionne de renforcer considérablement son orientation vers le monde anglophone. Ce choix semble cohérent avec la proximité géographique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et de nombreux pays d'Asie où l'anglais est la lingua franca. L'insertion professionnelle des étudiants gagnerait beaucoup à ce que cette dimension soit développée.</p> <p>Des points positifs sont à noter comme un renforcement du partenariat avec Sydney, un voyage pédagogique en L3 (en histoire depuis 2013, étendu à la géographie en 2014) et des effectifs corrects (compte tenu des effectifs) d'échanges étudiants. Depuis 2013, 11 étudiants de la filière Histoire-géographie sont partis de la Nouvelle-Calédonie (2 au Luxembourg ; 1 à Bruxelles ; 5 à Brême ; 1 en Extremadura ; 1 à Laval ; 1 à Auckland). En contrepartie, une dizaine d'étudiants par an sont venus du Canada, de Belgique, du Luxembourg, d'Australie et d'Allemagne, soit trois fois plus d'arrivées que de départs.</p> <p>Pour les enseignants, on constate également une mobilité certaine, dans les deux sens, avec des missions à Brême et à Luxembourg. En 2015, une enseignante de l'Université d'Aston (Birmingham) a dispensé des heures de cours. Des enseignants de Melbourne et Auckland sont également venus. En 2016, une enseignante luxembourgeoise devrait venir à son tour.</p> <p>Cependant, les moyens mis en œuvre jusqu'à présent, apparaissent encore trop limités. Il est prévu « que 10 à 20 % des enseignements dans certains modules d'histoire soient donnés en anglais dans les très proches années à venir » (page 12 du dossier) mais rien n'est mentionné quant aux moyens humains mis en œuvre pour transcrire cette ambition dans les faits. Il semble que l'université compte essentiellement sur des conférences ou des séminaires animés par des chercheurs anglophones, venant d'Australie, de Nouvelle-Zélande, ou même d'Europe.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Il semble y avoir un bon suivi des étudiants au fil du cursus de licence (réunion de rentrée, accompagnement des étudiants). Ce suivi est facilité par les effectifs relativement réduits de la filière, notamment en L2 et L3.</p> <p>En revanche, pour ce qui est de l'aide à la réussite, les dispositifs sont peu nombreux. En dehors d'une UE d'aide à l'orientation et à la réussite, il existe un tutorat sur la base du volontariat qui est considéré comme un échec (page 11 du dossier). Le document souligne le faible niveau de maîtrise du français et conseille : « Un semestre 0 ou un semestre 1 consacré à une remédiation et à une mise à niveau pédagogique semble nécessaire. » (page 8).</p> <p>Rien ne semble apparaître au premier semestre à part des UE de méthodologie disciplinaire.</p> <p>Le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite, par exemple par des cours de soutien à l'expression écrite et orale en L1, pourrait être bénéfique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les situations de handicap sont prises en compte à l'échelle de l'université. Au sein de la licence de géographie, les modalités de contrôle des connaissances peuvent être adaptées aux sportifs de haut niveau et aux étudiants salariés.</p> <p>Sur le plan du numérique, les dispositifs sont peu nombreux, hors un cours obligatoire pour la certification « certificat informatique et internet » (C2i), et les exercices en ligne de la formation « Voltaire » sur la base du volontariat. Il existe cependant des cours de géomatique et de système d'information géographique (SIG) en L2 et en L3.</p> <p>Le document de présentation générale de l'université souligne que le numérique est un enjeu majeur aussi à l'échelle même du territoire néo-calédonien (de taille relativement importante : 500 km de long), notamment dans la perspective du développement d'un campus Nord.</p> <p>Il conviendrait de développer l'usage du numérique, en particulier par la visioconférence. Cela permettrait de pallier dans une certaine mesure la surcharge horaire des enseignants-chercheurs permanents, et le déséquilibre territorial interne à la Nouvelle-Calédonie.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le document est assez succinct sur ce point. Il insiste sur la transparence des règles d'évaluation.</p> <p>La répartition des crédits européens (ECTS) par enseignement est directement proportionnelle à la charge horaire des cours, et à leur place dans la hiérarchie de la maquette : trois ECTS pour les éléments constitutifs (EC) des UE fondamentales, un ou deux pour les EC d'UE « secondaires ». L'ensemble de ces éléments est répertorié dans le guide des études, remis aux étudiants lors de leur inscription à l'UNC.</p> <p>Les jurys d'examen ont un fonctionnement traditionnel (composition arrêtée par le président de l'UNC sur proposition du directeur de département, délibération souveraine, attribution possible de points de jury, proclamation et affichage des résultats).</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Une annexe descriptive au diplôme existe mais il s'agit uniquement d'un document très général avec la maquette et les modalités de contrôle des connaissances. Le document prévoit l'élaboration d'un portefeuille global de compétences pour la licence <i>Histoire-géographie</i> pour 2016.</p> <p>Il serait souhaitable d'élaborer un document qui s'attache à décrire de manière précise et personnalisée le cursus universitaire et les compétences acquises.</p>
Suivi des diplômés	<p>La faible taille de l'effectif permet d'avoir des informations sur une partie non négligeable des anciens élèves de L3. Il est estimé qu'un quart d'entre eux environ devient enseignant après avoir suivi une formation à l'ESPE.</p> <p>Le document intitulé « Modèle de tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'études pour une formation de licence » donne des chiffres faibles de répondants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La petite taille de l'université et du département sert de justification pour expliquer l'absence de conseils de perfectionnement, et la non-participation des étudiants à des réunions équivalentes (sauf aux conseils de département pléniers). Un rapport d'autoévaluation annuel de la licence est prévu. La coordination se fait de manière formelle et surtout, informelle.</p> <p>Cette structure artisanale semble donner satisfaction depuis plusieurs années, mais elle pourrait certainement être mieux encadrée et acquérir un statut plus officiel, en prenant une forme autonome distincte, et en intégrant des intervenants extérieurs ainsi que des représentants étudiants.</p> <p>Les étudiants évaluent l'enseignement par un questionnaire, et l'organisation administrative de la formation par un autre questionnaire, destinés à des responsables différents ; ce qui semble logique. Ces questionnaires font l'objet d'un traitement informatique anonyme.</p> <p>Le document déplore toutefois que les enseignants ignorent parfois cette procédure dans certaines UE (page 14), ce qui jette un doute sur l'efficacité des retours produits par cette évaluation.</p>

Observations de l'établissement

Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook
BP R4 – 98851 Nouméa cedex
Tel : (687) 29.02.90
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence mention Géographie et aménagement B2017-EV-9830445S-S3LI170011622-015751-RT

Veillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour la licence mention « Géographie et aménagement »

Le Président

Gaël LAGADEC

Gaël LAGADEC

Observations sur le rapport d'évaluation

Licence mention Géographie et Aménagement

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur :

CLEMENT Vincent, maître de conférences en géographie

Mel : vincent.clement@univ-nc.nc

En tout premier lieu, l'équipe pédagogique de la Licence Géographie et Aménagement tient à remercier les experts de l'HCERES pour leur travail d'évaluation et de conseil. Suite aux « points faibles » identifiés par les experts, plusieurs compléments d'information peuvent être apportés.

a) Aide à la réussite en L1

L'aide à la réussite des étudiants est une préoccupation centrale pour l'équipe pédagogique. Plusieurs dispositifs ont été testés comme le tutorat en L1, des séances de révisions effectuées par les enseignants-chercheurs dans le cadre d'un dispositif intitulé « réussir ses examens », ou encore la désignation d'un « référent première année ». Force est de constater que les résultats escomptés n'ont pas été au rendez-vous, notamment en termes d'assistance des étudiants ayant le plus besoin de soutien.

En revanche, lors de l'année universitaire 2014, un **tutorat pour les L1, ciblé sur l'outil cartographique** et placé sous la responsabilité de deux tuteurs de L3 (coordonnés par un enseignant-chercheur), s'est révélé très intéressant et fortement apprécié des étudiants. Cela leur a permis d'approfondir certains points du cours ou des TD, concernant notamment la lecture des cartes topographiques au 1/50000^e et au 1/25000^e dont l'apprentissage est essentiel en géographie. Après l'évaluation positive de cette action, le dispositif a été reconduit en 2016 avec un volant de 50 heures de tutorat au total.

Par ailleurs, la réussite des étudiants de L1 conduit aussi plus largement à s'interroger sur les **pratiques pédagogiques et sur l'évaluation**. Au sein de notre

filière, une réflexion s'est engagée sur ces deux thématiques. Sur le **volet pédagogique**, l'idée centrale est de délivrer un enseignement accordant une plus grande place aux savoir-faire et aux mises en situation (**pédagogie active**). L'autre point important est d'essayer d'adapter les contenus non pas à un « savoir idéalisé », mais à un **référentiel de compétences** pour chaque année de licence, référentiel qui reste pour le moment à construire (en s'inspirant du référentiel national de compétences pour les licences). Concernant le **volet évaluation**, il serait souhaitable de proposer aux étudiants des formes d'évaluation ne se limitant pas aux exercices classiques (écrits, exposés, dossiers). Par exemple, les enquêtes réalisées sur le terrain par les étudiants de L3 permettent de diversifier les façons de les évaluer.

Enfin, se pose aussi la question de la **mesure de la réussite**. Les taux de réussite assez bas en L1 doivent être **nuancés** par la prise en compte d'un **taux d'absentéisme** assez important. C'est pourquoi, au-delà du taux de réussite brut, nous calculons aussi au sein de la filière géographie un **taux de réussite corrigé** qui est calculé par rapport au nombre des inscrits aux examens moins les absents aux évaluations. Comme l'indique le tableau ci-dessous pour l'année 2015, cela donne une **image assez différente de la mesure de la réussite** des étudiants de L1 :

Tableau 1. Mesure de la réussite des étudiants de L1 inscrits en licence « Géographie et Aménagement » en 2015

Semestre	Inscrits aux examens	Nombre de reçus	Absents aux CC et/ou rattrapages	Taux d'absentéisme	Taux de réussite brut ⁽¹⁾	Taux de réussite corrigé ⁽²⁾
S1	57	21	17	29,8 %	36,84 %	52,5 %
S2	59	14	28	47,4 %	23,73 %	45,1 %

(1) Par rapport au nombre total d'inscrits, sans tenir compte des absents.

(2) Par rapport au nombre des inscrits moins les absents aux évaluations (CC et/ou sessions de rattrapage ET).

(Source : Scolarité UNC, 2015, et élaboration personnelle à partir des PV des jurys.)

La lecture du tableau montre en effet que les résultats bruts de 2015 ne reflètent que de manière imparfaite la **réussite réelle** des étudiants. En prenant comme base de calcul les étudiants s'étant effectivement présentés aux évaluations (déduction faite par conséquent des absents), le **taux de réussite corrigé** est de 52,5% au S1 et de 45,1% au S2 (au lieu de 36,84% au S1 et 23,73% au S2 pour le taux de réussite brut). Cela signifie qu'**environ 1 étudiant sur 2** ayant suivi régulièrement les cours et les TD, et ayant composé (Contrôle continu et/ou rattrapage Examen Terminal) **a validé sa première année** de licence de géographie.

b) Stages et professionnalisation

Comme le soulignent les experts de l'HCERES, il est vrai que dans la maquette 'les stages et les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation' (p. 3) peuvent apparaître insuffisants. A ce propos, il convient toutefois de préciser que **l'équipe ne se compose que de 4 enseignants-chercheurs** (actuellement 3 MCF titulaires et 1 PR en délégation, ce dernier n'étant à l'UNC que depuis le début de l'année 2016 et le poste inoccupé les années précédentes faute de candidat) pour faire fonctionner l'ensemble de la licence Géographie et Aménagement (sans compter bien entendu les autres charges en enseignement, recherche et administration). Bien que reconnaissant **l'utilité des stages**

à la fois dans la formation des étudiants et leur insertion dans le monde professionnel, il n'est **matériellement pas possible** en raison du sous-encadrement **de rendre les stages systématiques et obligatoires** en les insérant dans la maquette. A titre d'exemple, il y a cette année 26 étudiants inscrits en L3. Si les stages étaient obligatoires, cela impliquerait le suivi de 6 à 7 étudiants en stage pour chaque enseignant-chercheur.

Toutefois, le fait que les stages ne soient pas obligatoires ne signifie pas que les étudiants qui en font la demande ne puissent pas faire de stage. **Chaque année, les étudiants géographes qui le souhaitent font des stages**, certes hors maquette, mais cependant dans le cadre de **conventions** entre un partenaire et l'UNC. Les étudiants sont **encadrés** par des enseignants-chercheurs de la filière géographie. Les stages se déroulent généralement entre septembre et février. Les **principaux organismes** d'accueil sont : l'IRD, la CPS (Commission du Pacifique Sud), la DITTT (Direction des Infrastructures, de la Topographie, et des Transports Terrestres), le SIGN (Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa), les services d'urbanisme des communes, les cabinets d'architectes, ou encore les bureaux d'études.

Dans l'espoir d'avoir apporté de manière précise et factuelle un éclairage utile à certaines remarques contenues dans le rapport, nous réitérons à l'attention des experts de l'HCERES nos remerciements pour leurs conseils qui, à n'en pas douter, nous permettront d'améliorer notre offre de formation ainsi que la réussite de nos étudiants.

Vincent CLEMENT
